

**Missions  
principales :**

Animer et encadrer les différents temps d'accueil de l'ACM :

- Assurer l'accueil physique des enfants et des familles
- Mettre en place des projets d'animation
- Accompagner la vie quotidienne des enfants (repas, sieste, hygiène)
- Participer à l'entretien du matériel et des locaux

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique :

- Participer aux réunions pédagogiques, participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Construire avec l'équipe un projet d'animation adapté aux publics accueillis
- Participation au bilan de l'ACM et à l'évaluation du projet pédagogique

Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis :

- Faire le suivi sanitaire des enfants
- Avoir connaissance et respecter le cadre réglementaire de l'ACM
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité

**Diplômes requis :**

- BAFA, CAP Petite enfance, CQP Animateur périscolaire validé ou équivalence, Licence STAPS, CPJEPS, BPJEPS...

**Compétences  
requis :**

- Concevoir et mettre en place un environnement sécurisé et sécurisant pour l'enfant et le jeune
- Savoir analyser un problème, une situation et y remédier
- Savoir gérer une situation d'urgence, un imprévu
- Connaissances des techniques d'animation

**Qualités requises :**

- Sens de l'organisation,
- Rigueur,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Capacité d'adaptation,
- Capacités relationnelles.

**Conditions de  
travail :**

- Type de contrat : CDD jusqu'au 4/07/2025
- Temps de travail : 17H50/semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) hors mercredis et vacances scolaires
- Horaires de travail : 11h30-14h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi et 16H30-19H15 (lundi) et 16h30-19h ou 16h30-18h30 (mardi, jeudi et vendredi, une semaine sur 2)
- Temps de préparations et réunions rémunérées
- Rémunération selon convention collective des personnels Familles Rurales (Fiche de poste 4-4-a).
- Poste à pourvoir à partir du : 3/03/2025